Association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin engagées dans une démarche de développement durable

# Rapport d'activité 2020

**Association Coord21** 



Photographie : Assemblée générale de Coord21, 10 mars 2020, Lausanne

# Sommaire

1.	. Intr	oduction	3
2	. Réa	alisations 2020	3
	<ul><li>2.1.</li><li>2.2.</li><li>2.3.</li><li>2.4.</li></ul>	Lancement du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons Rencontre thématique « Les plans de mobilité »	3 3 4 4
	2.5. 2.6.	Formation continue « Stratégies pour changer les comportements » Changement au niveau du secrétariat	4 4
3	. Fin	ances	5
	3.1. 3.2. 3.3.	Présentation des comptes 2020 Comptes d'exploitation du 1.1.2020 au 31.12.2020 Bilan au 31.12.2020	5 6 6
4	. Coi	mposition de l'association	7
	4.1. 4.2.	Membres du comité Membres de l'association	7 7
5	. Coi	mmunication	8
	5.1. 5.2.	Médias Site internet	8
6	. Per	rspectives 2021	8

### 1. Introduction

Coord21 est une association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin qui sont engagées dans une démarche de développement durable. L'association est une plateforme d'échange où les membres peuvent profiter de l'expérience acquise par leurs pairs tout en partageant la leur.

#### Coord21 a pour but de :

- valoriser les démarches et les projets intégrant les principes du développement durable, au niveau des collectivités locales latines, des cantons et des communes,
- favoriser les échanges,
- développer les synergies entre ses membres et d'autres acteurs du développement durable,
- renforcer la collaboration et la coordination des activités afin d'augmenter l'efficience des démarches entreprises.
- créer, diffuser et actualiser des outils,
- lancer des projets communs à ses membres, sur la base des expériences de ceux-ci et en fonction de leurs besoins.

L'association peut être appelée à répondre à des procédures de consultation.

### 2. Réalisations 2020

#### 2.1. Les rencontres 2020

Les principales rencontres ayant eu lieu en 2020 sont :

21 janvier Réunion du comité à Lausanne

28 janvier Matinée au vert à Chavannes-près-Renens

10 mars Assemblée Générale de l'association à Lausanne

8 juin Réunion du comité à Lausanne

8 septembre Rencontre thématique « Les plans de mobilité au sein des

collectivités et institutions publiques » à Lausanne

22 septembre Réunion du comité à Lausanne

12 novembre Réunion du comité à Lausanne et par visioconférence 10 décembre Formation continue « Stratégies pour changer les

comportements dans le développement durable » à Lausanne.

en ligne.

### 2.2. Matinée au vert du 28 janvier

Le 28 janvier 2020, le comité élargi s'est rencontré dans les locaux de l'Université de Lausanne afin de discuter les opportunités de diffusion du *Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons*. Cet outil issu de la contribution d'une vingtaine de membres de Coord21 depuis 2018 est arrivé à bout touchant. Son but est de décliner l'Agenda 2030 au niveau local et d'assurer une cohérence avec les niveaux national et international. Suite à une présentation par M. Gaël Gillabert, chef de projets au Bureau de la durabilité (Etat de Vaud), la matinée fut dédiée à une réflexion collective sur la communication qui accompagne le Guide.

La réflexion a été guidée par Mme Nadine Allal, chargée de projet au service Agenda 21-ville durable (Ville de Genève) sur la base de l'outil *Value Proposition Canvas*. Quatre groupes de travail ont formulé les principaux messages pour chaque public cible, soit les petites communes, les élu-e-s des villes, les membres de l'administration des villes et cantons, ainsi que les associations et ONG. La suite de la matinée a fait place aux échanges sur 3 éléments phares du plan de communication du Guide : le communiqué de presse annonçant le lancement du Guide, les modes de diffusion du Guide et la version web du Guide.

# 2.3. Lancement du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons

Le 10 mars 2020 a eu lieu le lancement officiel du *Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons*, à l'occasion de l'assemblée générale de Coord21 qui s'est déroulée au Casino de Montbenon à Lausanne. Plus d'une soixantaine de personnes étaient présentes.

Cette rencontre a été un moment fort d'un point de vue institutionnel, permettant de saluer l'investissement des personnes œuvrant pour la durabilité et de mettre en valeur la force de la communauté. La matinée a débuté par une conférence de presse à laquelle ont pris part Mme Chiara Barberis, Présidente de Coord21, Mme Natacha Litzistorf, Municipale Ville de Lausanne et Mme Béatrice Métraux, Conseillère d'État vaudoise. Mme Christelle Luisier-Brodard, Conseillère d'État vaudoise élue était aussi présente.

Une présentation du *Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons* a suivi. Les communes de Bourg-en-Lavaux, de Montreux et le Canton du Valais ont apporté leur témoignage sur leur utilisation du Guide et ont échangé avec le public.

Le Guide est disponible dans sa version électronique sur le site Internet <u>www.agenda2030.ch</u>. Près de 200 exemplaires ont été distribués aux membres ou commandés par divers organismes.

# 2.4. Rencontre thématique « Les plans de mobilité »

Le 8 septembre 2020, Coord21 a organisé une rencontre thématique à Lausanne afin de faciliter les échanges et le partage d'expérience sur un sujet choisi. Une trentaine de personnes ont participé à la rencontre qui portait sur « Les plans de mobilités au sein des collectivités et institutions publiques ». Une première partie était dédiée aux témoignages des villes de Lausanne et d'Yverdon-les-Bains, ainsi que de l'Université de Lausanne qui ont présenté les grandes lignes de leurs plans de mobilité ainsi que leurs expériences pratiques. Dans un deuxième temps, les participant-e-s ont pu choisir de participer à l'atelier « Comment lancer un plan de mobilité » ou « Comment optimiser son plan de mobilité ».

Cette matinée a permis aux participant-e-s d'avoir des échanges enrichissants. De nombreux plans de mobilité convergent en matière de mesures d'incitation ou de gestion du stationnement, mais ils diffèrent dans l'appropriation et la gouvernance du processus. Les témoignages rappellent qu'il n'y a pas de recette toute faite et qu'il est nécessaire de tenir compte du contexte et de la culture propre à chaque situation.

### 2.5. Formation continue « Stratégies pour changer les comportements »

Afin de répondre au besoin de soutien des membres pour induire la transformation de comportements au sein de la société, Coord21 a organisé plusieurs sessions de formation sur les « Stratégies pour changer les comportements dans le développement durable » en partenariat avec sanu future learning. Entre 2017 et 2020, quatre journées offertes aux membres de Coord21 ont permis de former un total de plus de 80 personnes. Cette formation a permis aux participant-e-s d'aiguiser leur esprit critique pour apprendre à déconstruire des messages contre-productifs. Les animateurs M. Yves François, psychologue spécialisé en approche systémique et M. Jérémy Grivel, docteur en neurosciences, ont également proposé des réflexes à adopter pour changer les comportements.

## 2.6. Changement au niveau du secrétariat

Suite à l'annonce du départ de Mme Carmen Sangin, la recherche d'une personne chargée du secrétariat a été menée. Une nouvelle définition du besoin ainsi qu'une adaptation du cahier des charges ont été réalisées. Plusieurs personnes ont été proposées via le réseau des membres de l'association. Le 12 novembre 2020, une délégation du comité a rencontré Mme Helen Rowlands Détraz, qui reprendra le mandat de secrétariat au 1er janvier 2021 en tant qu'indépendante.

#### 3. Finances

## 3.1. Présentation des comptes 2020

#### 3.1.1. Commentaires concernant les comptes 2020

En 2020, les comptes de Coord21 ont été principalement alimentés par les cotisations des membres dont le total augmente (+5.6%) au fil des nouvelles adhésions. A ces revenus stables s'ajoutent des produits extraordinaires liés au *Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons*. Ceux-ci ne couvrent pas totalement les charges extraordinaires liés à l'impression, au transport et au lancement du site internet www.agenda2030.ch. Cependant le déséquilibre entre les produits et les charges extraordinaires en 2020 reste inférieur à mille francs, ce qui n'est pas inquiétant.

Les principales charges usuelles restent liées au secrétariat professionnel dont le comité est satisfait. L'organisation de la journée de formation continue sur le changement des comportements, offerte aux membres, représente une autre charge substantielle. Au niveau des frais administratifs et d'exploitation les 50 repas offerts lors de l'assemblée générale 2019 en constituent une part importante.

Comme cela avait été annoncé en 2019, les provisions financières de l'association ont été délibérément utilisées pour permettre la réalisation du Guide pratique. Ceci a provoqué une forte réduction du bilan au cours des deux derniers exercices. Tel qu'annoncé, cette réduction devait toutefois être stabilisée en maintenant un montant suffisant de fonds propres à hauteur d'environ CHF 25'000.-. C'est exactement ce qui est en train de se produire. Alors que le résultat 2019 indiquaient un déficit (voulu et justifié) de CHF -22'842.-, celui de 2020 est limité à CHF -3'847.-. Les CHF 27'446.- de fonds propres disponible à fin 2020 permettent de voir l'avenir sereinement.

En clair, l'atterrissage en douceur annoncé par le Comité est donc en bonne voie et le Comité s'emploiera désormais à une gestion financière équilibrée à long terme, sans plus engranger des provisions excessives ni de cumuler des pertes.

### 3.1.2. Commentaires concernant le budget 2021

Le Comité prévoit que les cotisations continueront de croître modestement, alors que les revenus des ventes du Guide diminueront.

Au niveau des charges les frais de secrétariat resteront stables alors que la formation sera revue. Le comité souhaite faire évoluer les prestations de formation pour les membres et prévoit une nouvelle formule avec des formations en ligne et des ateliers thématiques en présentiel. Les éventuels frais additionnels seront portés par les Cantons membres.

Le budget prévoit un résultat légèrement déficitaire de CHF -722.-. Ainsi, le budget 2021 s'inscrit dans la continuité du processus de stabilisation financière.

# 3.2. Comptes d'exploitation du 1.1.2020 au 31.12.2020

PRODUITS	2020	2019		
Cotisations membres	22'081.00	20'901.00		
Produits des ventes du Guide Agenda 2030	2'150.00	0.00		
Contributions au Guide Agenda 2030	4'800.00	13'006.05		
Total des produits d'exploitation	29'031.00	33'907.05		
CHARGES				
Mandats liés aux projets	0.00	29'690.15		
Mandats secrétariat	16'831.60	19'033.10		
Organisation de la formation	6'462.00	6'623.55		
Sites web (coord21.ch et agenda2030.ch)	2'511.55	0.00		
Editions, impressions et publications du Guide	4'050.15	0.00		
Impôts et taxes	0.00	138.60		
Frais divers d'exploitation	3'022.95	1'263.75		
Total des charges d'exploitation	32'878.25	56'749.15		
Résultat d'exploitation (Perte)	-3'847.25	-22'842.10		

# 3.3. Bilan au 31.12.2020

ACTIF	2020	2019
Disponible, liquidités		
Banque BAS	27'446.75	34'689.90
TOTAL DE L'ACTIF	<u>27'446.75</u>	<u>34'689.90</u>
PASSIF		
Passifs		
Fournisseurs/Créanciers	245.60	3'641.50
Fonds propres		
Bénéfice reporté	31'048.40	53'890.50
Bénéfice (Perte) de l'exercice	-3'847.25	-22'842.10
TOTAL DU PASSIF	<u>27'446.75</u>	<u>34'689.90</u>

# 4. Composition de l'association

#### 4.1. Membres du comité

#### **Présidente**

Madame Chiara Barberis, Ville de Genève

#### Trésorier

M. Guillaume de Buren, Etat de Vaud

#### **Membres**

M. Michel Bloch, Ville de Vevey
M. Giancarlo Copetti, Etat de Genève
Mme Samira Dubart, Ville de Lausanne
Mme Amélie Dupraz-Ardiot, Etat de Fribourg
M. Julien Meillard, Université de Lausanne
M. Eric Nanchen, Etat du Valais
M. Frédéric Schweingruber, Ville de Renens

#### 4.2. Membres de l'association

Au 31 décembre 2020, l'association compte 71 membres, grâce à l'accueil de 9 nouvelles collectivités. L'association se compose désormais de 63 collectivités, 4 cantons et 4 institutions. Celles-ci sont réparties sur 7 cantons, soit :

Canton de Berne: Ville de Bienne.

Canton de Fribourg: Etat de Fribourg; Ville de Fribourg.

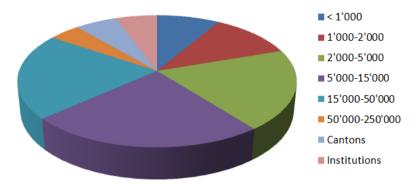
Canton de Genève : Etat de Genève ; Commune de Bernex ; Ville de Carouge ; Commune de Chêne-Bourg ; Commune de Confignon ; Ville de Genève ; Commune de Grand-Saconnex ; Ville de Lancy ; Commune de Meyrin ; Commune d'Onex ; Commune de Plan-les-Ouates ; Commune de Versoix ; Services industriels de Genève (SIG).

Canton du Jura : Ville de Delémont.

Canton de Neuchâtel : Ville de Neuchâtel : UNINE.

Canton du Valais : Etat du Valais ; Ville de Sierre ; Ville de Monthey

Canton de Vaud : Etat de Vaud ; Commune de Bercher ; Commune de Bex ; Commune de Blonay ; Commune de Bogis-Bossey ; Commune de Bourg-en-Lavaux ; Commune de Bournens ; Commune de Bussigny ; Commune de Chardonne ; Commune de Clarmont ; Commune de Coppet ; Commune de Corsier-sur-Vevey ; Commune de Cugy ; Commune de Dully ; Commune d'Echallens ; Commune d'Ecublens ; Commune d'Epalinges ; Commune d'Etoy ; Commune d'Eysins ; Commune de Ferreyres ; Commune de Founex ; Commune de Gingins ; Commune de Jongny ; Commune de Jouxtens-Mézery ; Ville de La Tour-de-Peilz ; Ville de Lausanne ; Commune de Lonay ; Commune de Luins ; Commune de Mies ; Commune de Montreux ; Commune de Morges ; Ville de Nyon ; Commune d'Orbe ; Commune de Penthalaz ; Commune de Prangins ; Ville de Prilly ; Commune de Puidoux ; Ville de Renens ; Commune de Saint-Prex ; Commune de Saint-Sulpice ; Commune de Sullens ; Commune de Tannay ; Ville de Vevey ; Commune de Vich ; Ville d'Yverdon-les-Bains ; Commune d'Yvonand ; UNIL ; EPFL.



Répartition des membres de Coord21 en 2020 en fonction du nombre d'habitants

## 5. Communication

#### 5.1. Médias

En mars 2020, à l'occasion du lancement du *Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons*, l'association Coord21 a fait l'objet de quatre articles de presse, dans *24Heures*, *Le Matin, 20 Minutes* et *La Tribune de Genève*. D'autre part, deux radios ont relayé le lancement du Guide, à savoir *LFM radio* et *Radio Chablais*. Les cantons et plusieurs membres de l'association ont également informé de la diffusion du Guide via leurs propres canaux de communication (site internet, réseaux sociaux et réseaux personnels).

#### 5.2. Site internet

Le site Internet, quant à lui, se veut être une vitrine de l'association. Il présente les cantons, les communes et les institutions membres de Coord21. Il constitue une plateforme pour la diffusion d'événements via un agenda en ligne. En 2020, il a été possible d'y suivre l'évolution des activités de Coord21 et le lancement du *Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons*. À cette occasion, un nouveau site internet a été créé : <a href="www.agenda2030.ch">www.agenda2030.ch</a>. Ce dernier sert à la diffusion de l'outil ainsi qu'aux annexes associées. L'ensemble des documents peuvent y être téléchargés directement et facilement.

# 6. Perspectives 2021

L'année 2020 a été marquée par la pandémie liée au Covid-19 et plusieurs activités de l'association ont été annulées ou reportées en raison des circonstances sanitaires. Cependant plusieurs collectivités ont rejoint l'association et les évènements organisés témoignent de la dynamique maintenue dans ces conditions. Le lancement du *Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons* ainsi qu'une conférence de presse associée, puis une rencontre thématique et une journée annuelle de formation continue, représentent plusieurs actions qui ont été favorables au rayonnement de l'association Coord21. Cette dynamique est le résultat d'un travail remarquable effectué par les membres de l'association. Elle mérite d'être prolongée dans une logique de continuité du développement des activités de Coord21.

En mars 2020, un sondage a été soumis aux membres concernant les orientations stratégiques prioritaires de l'association Coord21. Les dimensions abordées étaient les prestations prioritaires, les outils nécessaires, les formations continues, les rencontres thématiques et les réseaux sociaux. Trente-et-une personnes ont répondu au sondage et proposé des orientations thématiques pour l'échange d'expériences entre pairs et le développement des activités de Coord21. Cette démarche a permis de mettre en lumière l'importance de la communication au travers des sites internet et des newsletters, ainsi que celle des échanges en interne. Le contenu des propositions est riche et touche à plusieurs sujets, dont le climat, l'Agenda 2030, l'économie durable, les indicateurs de durabilité, la gouvernance, la mobilité, l'urbanisme, la consommation, l'alimentation, le plastique, l'énergie et la biodiversité.

Sur la base de ces résultats, les perspectives pour l'année 2021 portent d'une part sur la communication, dont l'actualisation des sites Internet <a href="www.coord21.ch">www.coord21.ch</a> et <a href="www.agenda2030.ch">www.agenda2030.ch</a> ainsi que la réactivation de l'envoi de la newsletter. D'autre part, la multiplication des rencontres et des échanges est prévue au travers des rencontres thématiques et d'une nouvelle formation continue.

Les rencontres thématiques sont des occasions d'échanges plébiscitées par les membres. La situation sanitaire en 2020 ayant entraîné le report de certaines rencontres, l'association souhaite continuer les efforts pour l'organisation de tels évènements en 2021, dans le respect des règles et conditions qui seront alors en vigueur. Les rencontres suivantes sont prévues :

- début 2021 : rencontre thématique « Save food »
- courant 2021 : rencontre thématique « Economie circulaire-durable »
- automne 2021 rencontre thématique « Outils d'évaluation de la durabilité »

Enfin, une formation « Climat » est en préparation pour l'année 2021, plusieurs membres travaillent à son organisation en fonction des besoins exprimés par les membres de Coord21.